

**Exercice 1**

En novembre 2019, les 32 États réunis dans le cadre de la CCAMLR ont à nouveau échoué à créer un sanctuaire marin supplémentaire en Antarctique. Bien que ces espaces ne soient sous la juridiction d'aucun État, la pression des acteurs économiques autour des richesses halieutiques a fait échouer les négociations, démontrant la difficulté persistante à protéger les espaces maritimes. L'océan mondial se définit comme une immense étendue d'eau couvrant plus des deux tiers de la planète; c'est à la fois une surface permettant les flux, mais surtout un formidable réservoir de ressources variées pour l'humanité. Les sociétés investissent donc de façon croissante les espaces maritimes et ce faisant les dégradent de plus en plus, faisant émerger la nécessité de les protéger. Mais ce terme polysémique recouvre différentes dimensions variables en fonction des nombreux acteurs impliqués : il peut s'agir de sauvegarder, de sécuriser ou encore de défendre, de garantir des droits, et qui peuvent être difficilement conciliables.

On peut donc se demander comment préserver des espaces maritimes de plus en plus exploités et stratégiques que sont les mers et océans, dans un souci de durabilité? On montrera tout d'abord que des pressions croissantes s'exercent sur des espaces vulnérables. Celles-ci justifient la mise en place de nombreuses initiatives en faveur de la protection des océans. Pourtant ces dernières demeurent limitées, et la protection des océans reste un enjeu conflictuel.

**Exercice 2**

Les élèves peuvent suivre le plan détaillé proposé par les questions pour leur intervention.

**Exercice 3**

**1.** La carte est issue du blog Visions Carto, animé entre autres par le cartographe Philippe Rekacewicz.

**2.** Il s'agit d'une carte de synthèse sur les enjeux de la région arctique, qui balancent entre deux logiques, celle de la concurrence entre États autour des nombreuses ressources, et celle de la coopération en vue de protéger un espace maritime particulièrement fragile.

**3.** L'océan glacial Arctique renferme de très nombreuses ressources, qu'il s'agisse de ressources halieutiques (notamment sous l'effet de la remontée vers le nord des espèces atlantiques et pacifiques à la recherche d'eaux plus fraîches avec le réchauffement climatique), ou énergétiques, avec des réserves en hydrocarbures estimées en 2008 à 10 % des réserves mondiales de pétrole et 29 % des réserves mondiales de gaz dont une bonne partie sont situées off-shore (bien que ces ressources aient été relativisées depuis, elles demeurent considérables).

**4.** Cinq États sont strictement riverains de l'océan glacial Arctique : les États-Unis (par l'Alaska), le Canada, le Danemark (par le Groenland), la Norvège et la Russie. On peut éventuellement ajouter l'Islande, qui se situe à l'articulation entre océan glacial Arctique et Atlantique Nord.

**5.** Tous ces États sont en concurrence pour l'extension de leur ZEE au PCE, avec plusieurs superpositions par exemple au niveau du pôle Nord, sauf les États-Unis qui n'ont pas ratifié la convention de Montego Bay. Tous sont membres du Conseil de l'Arctique, une instance de coopération qui leur assure des relations pacifiques à même de dépasser les conflits.

**6.** Le caractère inédit de la coopération en Arctique est à comprendre en regard avec le haut niveau de conflictualité qui a concerné la région dans le cadre de la guerre froide, dont elle était l'un des théâtres majeurs en termes de dissuasion nucléaire (c'était l'un des espaces les plus nucléarisés de la planète). Plus récemment, l'Arctique est à nouveau au centre de l'actualité, mais pour des raisons environnementales, car les manifestations ici très rapides et spectaculaires du changement climatique (la région se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale) ouvrent de nouvelles perspectives logistiques (nouvelles routes maritimes) et économiques (ressources plus facilement accessibles et exploitables).

**7.** Les États riverains cherchent à s'y affirmer afin de pouvoir assurer leur souveraineté (cas du Canada), contrôler les routes maritimes arctiques (cas de la Russie avec la route maritime du Nord) ou s'assurer l'appropriation des ressources (États-Unis et Canada opposés sur la délimitation de leur frontière maritime commune en mer de Beaufort dans une région riche en hydrocarbures). Mais d'autres États, extérieurs à la région, tels que la Chine, l'UE ou la Corée du Sud, s'intéressent de très près à ces nouvelles possibilités, et siègent également au Conseil de l'Arctique (mais en tant que membres observateurs).

